



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 18

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interromp ses travaux en comité à midi et convient de les poursuivre après l'examen des affaires courantes.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 5) — *Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended);*

(M. le ministre CHOMIAK)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act;*

(M. le ministre SELINGER)

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (exploitations réputées uniques)/The Planning Amendment Act (Deemed Single Operations);*

(M. le ministre ASHTON)

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act.*

(M. GERRARD)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la réglementation des alcools* à envisager de permettre aux propriétaires de Headingly Foods de vendre des boissons alcoolisées dans leur commerce, mesure qui appuierait les petites entreprises et contribuerait à la prospérité des collectivités rurales du Manitoba. (M. T. Zajac, L. Kingerski, S. Feeleus et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à reconnaître l'importance de l'immigration pour notre province en améliorant et en renforçant le programme Candidats du Manitoba. (R. De Leon, E. Dimen, B. B. Quileza et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (B. Shackel, L. Bronson, G. McIntyre et autres)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose :

le rapport annuel du ministère de la Conservation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel du Fonds des innovations de développement durable pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
(Document parlementaire n° 86)

le rapport annuel de la pépinière de la forêt Pineland pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel de la Commission de protection de l'environnement pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.
(Document parlementaire n° 88)

M. le *ministre* CHOMIAK dépose :

le rapport annuel des Services de plaintes des victimes pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
(Document parlementaire n° 89)

le rapport annuel de la Société d'aide juridique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;
(Document parlementaire n° 90)

le rapport annuel du curateur public pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.
(Document parlementaire n° 91)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} SELBY et TAILLIEU, M. JHA ainsi que M^{me} ROWAT et M. MALOWAY font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés sera examinée le jeudi 18 octobre 2007.

Jeudi 11 octobre 2007

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre à chaque groupe du Comité des subsides de poursuivre ses travaux jusqu'à 18 heures aujourd'hui.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour aujourd'hui, de renoncer entre 17 et 18 heures à la tenue de votes consignés pendant la séance du Comité des subsides.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, le lundi 15 octobre 2005, un seul groupe du Comité des subsides qui se réunira dans la salle 255 afin d'examiner le budget du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, pendant qu'elle siège

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, le vendredi 12 octobre 2007, deux groupes du Comité des subsides.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Elle interrompt ses travaux en comité à 18 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 12 octobre 2007 à 10 heures.

La séance est levée le vendredi à 12 h 25, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hickes